



COVATI

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES VALLEES DE LA TILLE ET DE L'IGNON

2025

RAPPORT D'ACTIVITÉ



Bien plus qu'une obligation légale, le rapport d'activité est un formidable outil de communication et de transparence démocratique.

Au travers de ce document, nous vous rendons compte de l'activité de votre intercommunalité. Au travers des 180 délibérations prises en 2025, les 44 conseillers communautaires de la Covati ont débattu et approuvé les projets et les orientations qui construisent l'avenir de notre territoire.

Bien trop souvent méconnue, la Covati est une vitrine de la solidarité intercommunale. Elle constitue le lien indéfectible entre les 23 communes qui la composent et les presque 14 000 habitants qui y grandissent, y vivent, y travaillent et y vieillissent.

La Covati est une intercommunalité de projet : elle investit pour le développement de son territoire. En 2025, ce sont plus de 4 millions d'euros d'investissements injectés dans l'économie locale.

La Covati est une intercommunalité de proximité : développement économique, petite enfance, enfance-jeunesse, restauration scolaire, parentalité, retraite active, lutte contre l'isolement et la dépendance : tous les pans de la vie des citoyens relèvent de la compétence de nos agents, professionnels engagés qui n'ont qu'une unique ambition : rendre un service public de qualité, adapté aux attentes des usagers.

L'initiation au sport dans les écoles, l'organisation de compétitions sportives, l'apprentissage de la musique et du théâtre, l'accueil des touristes et la promotion de notre territoire font également partie intégrante de nos compétences.

La Covati perçoit l'impôt pour financer toutes ces actions, et c'est dans ce cadre que je considère que le présent document, qui vous présente en détail les principales réalisations de l'année 2025, constitue un enjeu de transparence démocratique.

Et c'est avec plaisir et fierté que les élus et les services ont rédigé cette rétrospective, que je vous invite à découvrir et à partager sans modération.

Luc Baudry,
Président de la Covati



PRÉSENTATION DU TERRITOIRE - P4/5

ÉCOLE DE MUSIQUE - P26/27

COMPÉTENCES ET ÉLUS - P6/7

SPORTS - P28/30

AFFAIRES GÉNÉRALES - P8/9

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL - P31/33

RESSOURCES HUMAINES - P10/11

URBANISME - P34

AFFAIRES GÉNÉRALES - P12

SPANC - P35

COMMUNICATION - P13

TOURISME - CULTURE - P36/37

ENFANCE JEUNESSE - P14/19

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - P38

PETITE ENFANCE - P20/21

MOBILITÉ - TÉLÉTRAVAIL - P39

ACTIONS SOCIALES - P22/25

Rapport d'activité de la Covati - 2025

Directeur de la publication : Luc Baudry • Rédaction : Vice-présidents et Service Communication

Photos : Covati, sauf mention • Mise en page : Service Communication

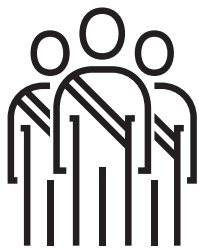
Impression : Typocentre - 785 Chemin des Luminaires - 71850 Charnay-les-Mâcon

Tirage : 130 exemplaires • Dépôt légal : à parution

Présentation du territoire

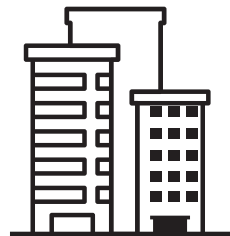


374,64 km²
de territoire

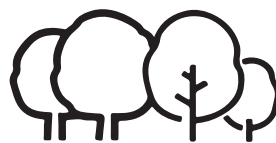


44

délégués
communautaires



140 ha
de surface ZAE



17 436 ha
de surface forestière



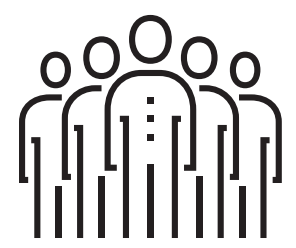
5 2
emplois





Avelanges	46 hab.
Chaignay	537 hab.
Courtivron	166 hab.
Crécey-sur-Tille	165 hab.
Diénay	386 hab.
Échevannes	324 hab.
Épagny	330 hab.
Gemeaux	895 hab.
Is-sur-Tille	4 467 hab.
Lux	532 hab.
Marcilly-sur-Tille	1 685 hab.
Marey-sur-Tille	333 hab.
Marsannay-le-Bois	841 hab.
Moly	240 hab.
Pichanges	304 hab.
Poiseul-les-Saulx	71 hab.
Saulx-le-Duc	261 hab.
Spoy	405 hab.
Tarsul	162 hab.
Til-Châtel	1 152 hab.
Vernot	97 hab.
Villecomte	252 hab.
Villey-sur-Tille	273 hab.

23
communes



13 910
habitants



18 808 ha
de terres agricoles

70
en 2019



2 335
entreprises



La communauté de communes exerce de nombreuses compétences qui concourent au développement économique et social de son territoire, à son rayonnement et à son attractivité.

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES :

- Aménagement de l'espace
- Développement économique
- Aires d'accueil des gens du voyage (aires de grand passage)
- Déchets ménagers et assimilés
- GEMAPI (milieux aquatiques)
 - Tourisme

COMPÉTENCES FACULTATIVES :

- Affaires culturelles
- Enfance jeunesse
 - Petite enfance
 - Assainissement
 - Urbanisme
- Nouvelles technologies de l'information et de la communication
- Restauration scolaire
 - Mobilité

COMPÉTENCES OPTIONNELLES :

- Environnement
 - Logement
 - Voirie
- Équipements d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire
 - Aéroport
- Maison France Services



LES VICE-PRÉSIDENTS ET CONSEILLERS DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES

La Covati est administrée par un conseil communautaire composé de 44 membres issus des conseils municipaux des 23 communes membres, élus pour 6 ans.

Luc Baudry,
Président de la Covati



Christophe Monot
Vice-président
Finances, transfert
de compétences
et mutualisation



Thierry Darphin
Vice-président
Tourisme, culture,
école de musique



Jean-Denis Staiger
Vice-président
Travaux,
infrastructures,
matériel
communautaire et
aéroport



Cécile Staiger
Vice-présidente
Petite enfance,
enfance-jeunesse,
restauration
scolaire, éducation



Alain Gradelet
Vice-président
Développement
économique,
emploi,
aménagement du
territoire



Florian Paquet
Vice-président
Transition
énergétique,
SPANC, eau et
assainissement,
GEMAPI, déchets



Daniel Lavevre
Vice-président
Mobilité,
transports,
télétravail



Gilles Biancone
Vice-président
Sport, vie
associative



Francis Perderiset
Vice-président
Affaires sociales,
solidarités,
personnes âgées



Vincent Sauvageot
Conseiller délégué
Communication



Michel Boirin
Conseiller délégué
Ressources
Humaines,
Relations Sociales

LES DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES



Christian Bailleul
Marey-sur-Tille



Jean-Marc Bard
Vernot



Jean-François Brigand
Is-sur-Tille



Fabien Buntz
Tarsul



Sébastien Chignardet
Soy



Christelle Da Silva
Marcilly-sur-Tille



Jérémie Déhée
Is-sur-Tille



Francis Fischer
Til-Châtel



Martine Kaiser
Is-sur-Tille



Christophe Lambolez
Marcilly-sur-Tille



Renaud Lehmann
Lux



Alain Lhomme
Is-sur-Tille



André Liotard
Diéna



Anne Maloubier
Til-Châtel



Jean-Pierre Michelet
Villecomte



Thierry Mortier
Is-sur-Tille



Sabine Naigeon
Is-sur-Tille



Denis Orry
Is-sur-Tille



Edmond Pereira
Marcilly-sur-Tille



Chantal Perrier
Is-sur-Tille



Pascale Poinson
Gemeaux



Jean-Luc Pomi
Pichanges



Sylvain Reberol
Avelanges



Steve Renaud
Gemeaux



Éric Royer
Poiseul-lès-Saulx



Valérie Scavardo
Is-sur-Tille



Édith Smet
Is-sur-Tille



Christine Soldati
Is-sur-Tille



Raynald Stoerckel
Marsannay-le-Bois



Coralie Taranchon
Marcilly-sur-Tille



Xavier Uhl
Villey-sur-Tille



Élisabeth Vienot
Crécey-sur-Tille

BUDGET PRINCIPAL COMPARAISON 2024/2025

FONCTIONNEMENT : Les dépenses

En 2025, la Covati a fait face à une **augmentation de ses dépenses courantes (+6,28 %)**, notamment due à la hausse des charges de personnel, qui progressent de 4,06 % par rapport à 2024. Par ailleurs, **les dépenses liées à la solidarité intercommunale enregistrent une hausse marquée de 25,08 %**. Cette évolution s'explique par le renforcement des mécanismes de redistribution financière entre les communes membres, destinés à assurer un meilleur équilibre territorial et à soutenir les communes disposant de ressources plus limitées. Les subventions et participations progressent plus modérément (+3,80 %), traduisant le maintien du soutien de la collectivité à ses partenaires. Les autres charges et opérations comptables augmentent de 16,23 %, sans remettre en cause l'équilibre global des dépenses. À l'inverse, **les charges à caractère général diminuent de 3,81 %, témoignant d'une maîtrise globale des dépenses de fonctionnement, malgré la hausse des coûts de l'énergie**. Cette baisse résulte notamment de la diminution des dépenses de maintenance, d'achats de matériel et de la quasi-absence de dépenses d'études en 2025. Dans l'ensemble, l'exercice 2025 se distingue par un fonctionnement globalement maîtrisé, marquant **un retour à une situation financière plus normative après le caractère exceptionnel de l'exercice 2024**.

	2024	2025	Évolution en %
Charges à caractère général dont :	1 390 284,25 €	1 337 270,76 €	- 3,81 %
· énergies	88 264,81 €	92 254,50 €	+ 4,52 %
· achats de matériel et alimentation	94 801,66 €	87 951,40 €	- 7,23 %
· prestations de services	526 676,04 €	574 821 €	+ 9,14 %
· maintenance et réparations	257 663,44 €	224 783,60 €	- 12,76 %
· études	44 948,32 €	960 €	- 97,86 %
Charges de personnel	4 180 890,35 €	4 350 533,37 €	+ 4,06 %
Solidarité intercommunale	1 372 242 €	1 716 449 €	+ 25,08 %
Subventions et participations	1 563 310,82 €	1 622 652,13 €	+ 3,80 %
Autres charges et opérations comptables	139 306,99 €	161 921,78 €	+ 16,23 %
	8 646 034,41 €	9 188 827,04 €	+ 6,28 %



POUR RAPPEL, LA COVATI DISPOSE DE 4 BUDGETS :

1 Budget principal **3** Budgets annexes

(correspondant au Service public d'assainissement non collectif (SPANC), à l'Office de tourisme et à la ZAE* de Til-Châtel)

BUDGET PRINCIPAL

Fonctionnement

Dépenses : 9 188 827,04 €
Recettes : 10 763 340,49 €**

Investissement

Dépenses : 3 635 753,23 €
Recettes : 2 187 810,92 €

Total dépenses :

12 824 580,27 €

Total recettes :

12 951 151,41 €

SPANC

→ Fonctionnement

Dépenses : 42 885,56 €
Recettes : 47 846,94 €

→ Investissement

Dépenses : - €
Recettes : 3 310,88 €

OFFICE DE TOURISME

→ Fonctionnement

Dépenses : 94 691,65 €
Recettes : 106 553,08 €

→ Investissement

Dépenses : 4 620,02 €
Recettes : 2 835,33 €

ZAE* TIL-CHÂTEL

→ Fonctionnement

Dépenses : 469 791,57 €
Recettes : 754 762,38 €

→ Investissement

Dépenses : 571 519,59 €
Recettes : 499 315,02 €

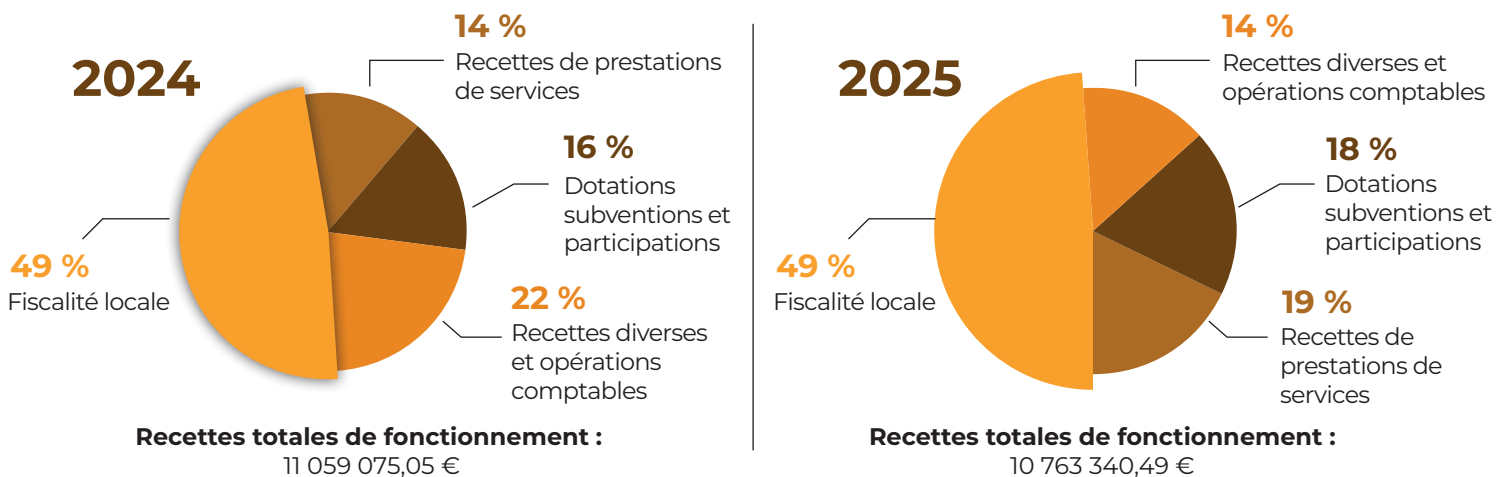
FONCTIONNEMENT : Les recettes

Du côté des recettes de fonctionnement, la plus forte variation concerne **les recettes diverses et opérations comptables, qui enregistrent une baisse de 35 %** entre 2024 et 2025. Cette diminution s'explique par la non-reconduction des opérations exceptionnelles réalisées en 2024, et notamment le reversement du budget annexe de la ZAE vers le budget principal, à hauteur de 1 021 260,32 €. Cette opération avait permis de financer l'acquisition des terrains du parc photovoltaïque pour 973 568,32 €, dans le cadre d'une vente à soi-même. **En 2025, l'absence de cette recette exceptionnelle explique la baisse observée**, sans traduire une dégradation des recettes récurrentes.

À l'inverse, **les recettes de prestations de services connaissent une forte progression de 35 %**. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation très significative des remboursements de mises à disposition de personnel, notamment de secrétaires de mairie, qui passent de 11 240 € en 2024 à 457 000 € en 2025.

Quant aux **dotations, subventions et participations**, ces dernières progressent plus modérément, avec une **hausse de 8 %** entre les deux exercices. Cette évolution contribue à renforcer le niveau global des recettes de fonctionnement, sans toutefois compenser entièrement la disparition des recettes exceptionnelles perçues en 2024.

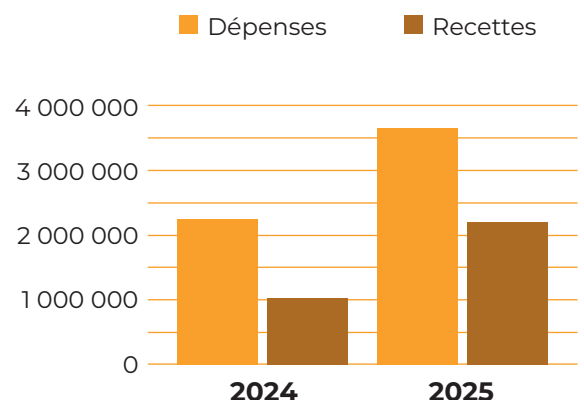
Enfin, **la fiscalité demeure globalement stable**, avec une légère baisse de 2 % entre 2024 et 2025. Elle conserve néanmoins un poids prépondérant dans les recettes de fonctionnement, représentant près de 49 % du total en 2025.



INVESTISSEMENT

En 2025, la collectivité a engagé un effort d'investissement important, avec une **hausse des dépenses de 63 %**. Cette augmentation s'explique principalement par la **réalisation du terrain de football synthétique**, qui constitue l'opération majeure de l'exercice.

Parallèlement, **les recettes d'investissement progressent fortement (+114 %)**, notamment sous l'effet d'un niveau de subventions perçues plus élevé. Cette hausse est liée à plusieurs projets (voirie ZAE de Til-Châtel, réfection de chaussée rue Beltrame, équipements périscolaires, micro-crèche de Til-Châtel, France Services, Terrain synthétique). Au total, près de 490 000 € de subventions ont ainsi été encaissées en 2025, permettant d'accompagner l'effort d'investissement de la collectivité. Toutefois, une partie des subventions prévues pour le terrain synthétique n'a pas encore été perçue. Ces recettes, estimées à plus de 1 million d'euros, seront versées en 2026 et viendront couvrir une part importante des dépenses déjà engagées, améliorant ainsi l'équilibre financier de l'opération. **Il est à noter que la Covati n'a pas eu recours à l'emprunt en 2025, privilégiant un financement fondé sur les subventions et les ressources propres.**





LES RESSOURCES HUMAINES EN 2025

La gestion des ressources humaines revêt un enjeu stratégique pour la Covati. Dans un contexte changeant, où l'adaptation est permanente, et dans un environnement institutionnel et financier incertain, nous devons trouver le juste équilibre entre la qualité de service public que nous devons à nos usagers et la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement afin de dégager les moyens de financer nos investissements.

Transversalité, formation, réorganisation et optimisation ont guidé l'année 2025 en matière de politique RH.

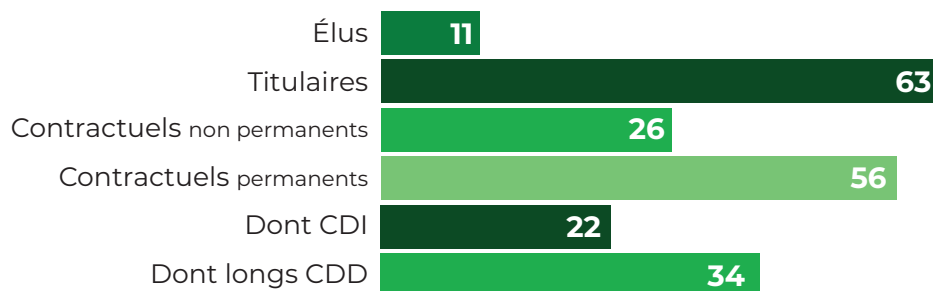
La direction générale, la direction enfance-jeunesse et petite enfance, le service RH, les secrétariats de mairie, l'accueil et le service actions sociales ont connu des changements dans le courant de l'année 2025. Des départs et quelques arrivées ont été l'occasion de repenser collectivement notre organisation et de réfléchir au service public de demain.

Comment faire mieux sans impacter le coût du service public ? Tel est le leitmotiv qui guide nos équipes au quotidien. Pour cela, la professionnalisation de nos agents constitue un enjeu essentiel.

Formation, équilibre vie professionnelle - vie personnelle, suivi dynamique des carrières, lutte contre la précarité et protection sociale guident également la politique RH de la Covati. La nécessaire adaptation au changement, présentée ci-dessus, n'est possible que par l'anticipation des impacts humains et la mise en œuvre d'une qualité de vie au travail propice à l'épanouissement professionnel.

C'est là tout le rôle du service RH qui œuvre au quotidien pour le suivi des agents de la Covati.

LES EFFECTIFS EN 2025



Effectifs en légère hausse :

145 agents permanents au 1^{er} janvier 2025 (+4,32 %)

98,11 ETP au 1^{er} janvier 2025 (+ 4,72 %)

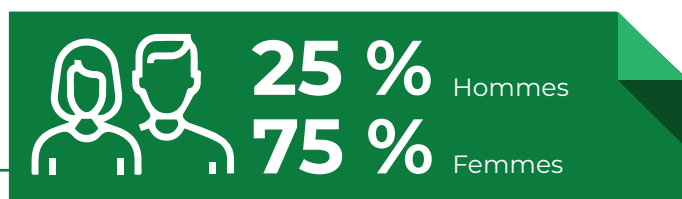


43,4 %

Titulaires (+ 3,3 %)

56,6 %

Contractuels (- 2,4 %)



TÉLÉTRAVAIL

En septembre 2025, les élus communautaires ont approuvé à l'unanimité l'instauration du télétravail au sein des services de la Covati.

Le télétravail avait été instauré pendant la crise sanitaire, mais de manière urgente et contrainte.

Les modalités de mise en œuvre du télétravail, approuvées à l'unanimité, répondent à la fois à des **enjeux économiques, environnementaux et d'attractivité**.

En effet, **le critère** pris en compte pour fixer le nombre de jours de télétravail autorisés **est la distance par rapport au lieu de travail**.

Dans un contexte de déficit d'attractivité de la fonction publique territoriale, il fallait mettre en œuvre une solution qui permette :

- d'atténuer la contrainte de la distance pour les candidats potentiels,
- de limiter les coûts financiers liés aux déplacements des agents en poste habitant à une distance supérieure à 30 km du siège de la Covati,
- de limiter les déplacements en véhicule et réduire ainsi l'impact environnemental des trajets de nos agents.

C'est ainsi que le télétravail a été instauré sur la base du critère suivant :

- 20 jours flottants maximum dans l'année pour les agents résidant à moins de 15 km du lieu de travail,
- 1 journée maximum par semaine pour les agents résidant à plus de 15 km et jusqu'à 30 km de leur lieu de travail,
- 2 journées maximum de télétravail par semaine pour les agents résidant à plus de 30 km de leur lieu de travail.

Il va de soi que **toutes les activités ne sont pas télétravaillables** (accueil, animation, ménage, services techniques...).

Depuis cette décision, force est de constater que la Covati a réussi à concilier le maintien de la qualité de service rendu aux usagers et un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle pour les agents dont les missions sont télétravaillables.



CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

La Convention Territoriale Globale a été signée en mars 2023, afin de renforcer notre partenariat avec la Caf. Contractualisée de 2022 à 2026, la CTG permet de **consolider l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions transversales entre le service Actions sociales et le service Enfance jeunesse - Petite enfance.**

Élaborée à partir d'un diagnostic de territoire, elle se concrétise autour de quatre thématiques :

- Petite Enfance
- Jeunesse
- Familles et Parentalité
- Actions transversales (gouvernance - communication - coordination - animation de la vie sociale - inclusion).



22

Fiches actions ont été mises en œuvre afin de poursuivre le diagnostic du territoire et de répondre aux besoins existants et futurs



408 865 €

De bonus Caf ont été obtenus grâce à ces fiches actions dont :

- **212 096 €** pour l'Enfance jeunesse
- **196 769 €** pour la Petite enfance

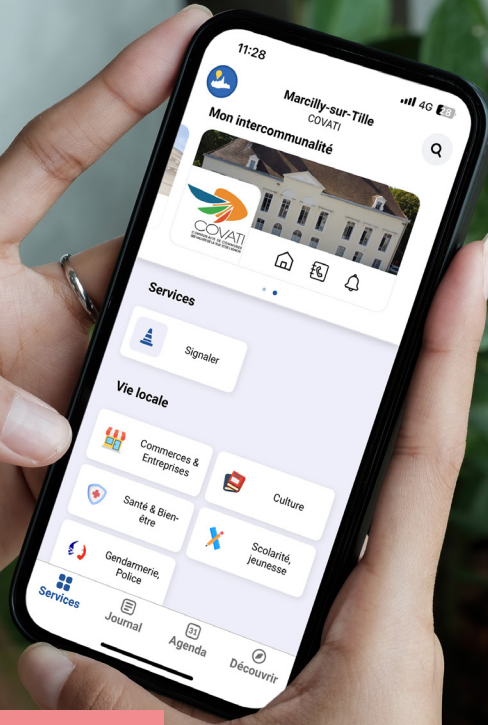
EN 2025 :

- 6 Dossiers de demandes de subventions** ont été déposés dans le cadre de la CTG, pour un montant total de 161 414 € (répartis en investissement et fonctionnement)
- 37 Dossiers de prestations de services** ont été déposés (ALSH - EVS - CLAS - Petite Enfance), pour un montant total de 1 205 971 €
- 3 Comités techniques** et
- 2 Comité de pilotage** ont été organisés

1 367 585 €



d'aides diverses
versées par la Caf



LA COMMUNICATION EN 2025

Cette année marque une nouvelle étape dans la modernisation de nos outils de communication, engagée depuis quatre ans.

Deux projets d'envergure ont été déployés :

- La mise en fonction de l'application intercommunale **Intramuros**, mise à disposition gratuitement pour toutes les communes du territoire et permettant de faciliter l'accès à l'information et aux services intercommunaux
- Un **site intranet**, qui simplifie la communication interne entre le siège, ses antennes et les élus

EN CHIFFRES



159 Affiches

15

Plaquettes

10

Livrets



2 Magazines

3

Covati infos

1

Rapport d'activité



LES RÉSEAUX SOCIAUX



- 1** Compte LinkedIn
- 3** Chaînes YouTube (Covati, Office de tourisme et École de musique)
- 2** Comptes Facebook
- 1** Compte Instagram



- 2** Sites internet



Site internet de la Covati



Site internet de l'Office de tourisme

Statistiques des réseaux sociaux

- Page Facebook Covati
- Page Facebook Office de tourisme
- Compte Instagram de l'Office de tourisme

Nombre de publications

323	(308 en 2024)
458	(313 en 2024)
52	(46 en 2024)

Nombre d'abonnés

2 681
2 298
216

Nouveaux abonnés

+ 286
+ 135
+ 29



Facebook Office de tourisme



Facebook Covati



LinkedIn Covati



Instagram Office de tourisme



Réunion des directeur.rice.s
des 9 sites périscolaires de la Covati

LE SERVICE ENFANCE JEUNESSE



EN CHIFFRES :

1 Directrice Enfance jeunesse

1 Directrice adjointe -
Coordonnatrice périscolaire

1 Coordonnateur
extrascolaire

1 Assistante
administrative

87 Agents de terrain
Enfance jeunesse :
(agents d'animation, techniques et direction)

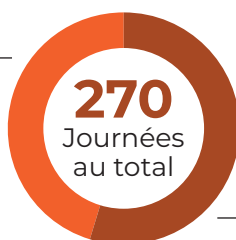
- **53** Agents annualisés
- **29** Agents en contrats courts
- **5** Agents mis à disposition
par les communes

ACCUEILLIR ET FORMER LES JEUNES : UN CHOIX STRATÉGIQUE

La Covati fait le choix de **favoriser l'accueil et la formation de jeunes du territoire**, âgés de 14 à 17 ans, au cours de leur stage pratique BAFA et au cours de leur parcours scolaire (stages). Cette démarche vise à faire **découvrir et promouvoir les métiers de l'animation**, mais aussi à favoriser le sentiment d'appartenance au territoire. Elle permet une meilleure identification du rôle de la collectivité et peut permettre de repérer de futurs agents, formés à nos méthodes, ce qui représente un véritable avantage stratégique dans un **corps de métier en tension**.

Total de journées de formation à destination des jeunes du territoire en 2025

140 journées d'accueil
en bénévolat
10 jeunes accueillis pour
valider leur stage pratique
BAFA



130 journées d'accueil
de stagiaires
10 jeunes accueillis au cours
d'un cursus scolaire

PARTENARIATS 2025

UN MAILLAGE DE PARTENARIATS TOUJOURS PLUS ÉTOFFÉ

Ces partenariats s'inscrivent dans une volonté globale de **privilégier le local, en favorisant les associations et prestataires du territoire**. Cette démarche permet de faire des économies, de soutenir la vie locale et les acteurs qui dynamisent notre territoire, de renforcer le sentiment d'appartenance à ce territoire, mais aussi d'avoir une approche plus écologique (moins de déplacements).

En 2025, cela représente 400 h d'animations réalisées par des partenaires, dont 44 associations culturelles et sportives locales, réparties sur 124 animations, dont 63 sorties extrascolaires en journée. Ces animations ont profité à 1 031 enfants et jeunes en périscolaire ou extrascolaire.



400 h

D'animations réalisées
par des partenaires



44

Associations sportives et
culturelles locales



124

Animations
(dont 63 sorties extrascolaires
en journée)



1 031

Enfants et jeunes en
ont bénéficié



DÉTAIL DES TYPES DE PARTENARIATS :

Il existe différents types de partenariats. Du plus formel au plus occasionnel, chacun a son importance et apporte sa contribution, que ce soit par des ressources financières, matérielles ou humaines.

- **Les partenaires institutionnels** : Caf, Direction départementale de la jeunesse et des sports, Conseil départemental (PMI, ateliers jeunes), Pays Seine-et-Tilles en Bourgogne (Contrat local de santé, CLEA). Ils nous apportent un soutien financier et nous proposent des actions de terrain pour les enfants et des actions de formation pour les agents.

- **Nos partenaires quotidiens** : mairies, écoles, représentants de parents d'élèves. Ils nous permettent de créer du lien, des projets, de mutualiser et optimiser les fonctionnements dans l'intérêt de tous.

- **Les partenaires éducatifs** : collège, maisons familiales, lycées, organismes d'éducation spécialisés (Pôle d'Appui et de Ressources Inclusion, LesPep, Maison des Adolescents et de leurs parents, ADEFO, Université de Bourgogne, CMPP du Clos Chauveau, CIDFF, Pari, Mutualité Française).

- **Les organismes de formation** : Les Francas, UFCV, Aroeven, pour la formation continue de nos agents.

- **Les autres structures d'accueil du territoire** : EHPAD d'Is-sur-Tille, Maison séniors Colibr'Is, Foyer médicalisé Les Eaux Vives. Pour du partenariat local favorisant le lien intergénérationnel et la sensibilisation aux handicaps.

- **Les associations locales** : sportives, culturelles, caritatives...

- **Les acteurs territoriaux permettant une éducation à l'environnement** : Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne (découverte de l'agro-pastoralisme), Compos'Terra (accompagnement au compostage dans les restaurants scolaires), SMOM (sensibilisation au tri des déchets), association Pirouette Cacahuète (jardin pédagogique), Réseau Natura 2000, Groupe Naturaliste Universitaire de Bourgogne (opération crapauds) et charte forestière (Maison Chasse et Nature).

- **Les producteurs locaux** : visites de fermes et/ou interventions de producteurs locaux dans les accueils de loisirs (La ferme au gré du temps).

- **Visites et mises à disposition d'équipements divers** : salles, gymnases, médiathèques, city stades, équipements sportifs ou culturels, visites de sites naturels, visite de la caserne des pompiers, de la Maison de la Forêt, de parcs de loisirs...



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE - RESTAURATION



121 338

Repas servis en 2025
→ 129 632 en 202413 Agents de restauration et
d'entretien annualisés
(complétés par d'autres petits contrats)

9

Accueils périscolaires

Spoys, Marcilly-sur-Tille, Lux, Saulx-le-Duc,
Til-Châtel, Marsannay-le-Bois, Gemeaux,
Villey-sur-Tille, Is-sur-Tille

RENOUVELLEMENT DU MARCHÉ DE RESTAURATION

Le marché de restauration pour l'ensemble de nos 9 sites a été renouvelé en septembre 2024. Il a été attribué à l'entreprise **SHCB pour 3 ans**. Ce prestataire, avec qui nous travaillons de longue date propose une cuisine adaptée aux besoins des enfants, dans le **respect de la loi Égalim et du dispositif GEM-RCN**.

ORGANISATION DE LA PAUSE MÉRIDIANNE

Le temps de pause méridienne est partagé entre **des temps de jeux et de repos et le temps de repas**. Ces temps sont adaptés aux rythmes de chacun : les plus petits mangent plus tôt afin de repartir à l'école plus tôt pour une préparation à la sieste. **Le temps de repas est organisé en 1 ou 2 services, en fonction du nombre d'enfants fréquentant le site périscolaire**. Les agents accompagnent les enfants à table pour encourager la convivialité, l'autonomie et les échanges.

En 2025, **tous les agents de restauration et directeurs de sites ont été formés aux méthodes HACCP**, un système permettant d'identifier, d'évaluer et de maîtriser les dangers concernant l'hygiène alimentaire.

LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

La Covati poursuit sa politique de lutte contre le gaspillage alimentaire initiée en 2021. Plusieurs initiatives sont mises en place pour réduire les déchets : **pesée et tri des déchets**, mise en place de **composteurs**, **partenariats avec les Restos du Cœur**, mais aussi animations ludiques destinées à sensibiliser les enfants.



Accueil de loisirs de la Covati à Is-sur-Tille

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE (VACANCES ET MERCREDIS)

2025 EN CHIFFRES



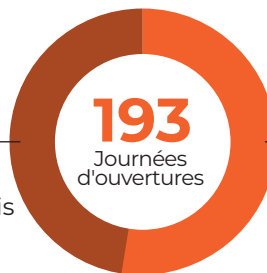
916 Enfants bénéficiaires



2 Accueils de loisirs
(Marsannay-le-Bois & Is-sur-Tille)



+ 19 732 h
(83 660 h en 2024)



92

À Marsannay-le-Bois

101

À Is-sur-Tille



103 392 h

d'accueil dont :

- **7 028 h** : Pour le Secteur Jeunes
- **1 328 h** : Pour les enfants en situation de handicap

Les accueils de loisirs ont poursuivi leur **politique d'inclusion des enfants en situation de handicap**, grâce à la mobilisation de moyens humains dédiés et à un travail de collaboration avec les écoles et les partenaires institutionnels concernés.

Cette dynamique d'inclusion s'est également traduite par une réflexion, avec les partenaires institutionnels, tels que la Caf et Jeunesse et Sports, pour **favoriser le départ en séjour de tous les enfants**, grâce à la mise en place de tarifs attractifs.

La Covati se distingue par sa **volonté d'offrir à ses jeunes des expériences authentiques et de les sensibiliser à leur environnement**, au sens large. Cela inclut le respect de la nature, mais aussi la valorisation de notre région et la découverte de notre tissu associatif local (voir page 15).

FORMATION DES AGENTS

La Covati accorde une attention particulière au renforcement des compétences pédagogiques de ses équipes.

Développer les compétences des directeurs/trices de sites et des agents d'animation est essentiel pour répondre aux besoins des jeunes et s'adapter aux évolutions de la société. Le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) est un partenaire clé avec lequel la Covati mène **régulièrement des actions de formation** sur des sujets d'actualité. Celles-ci renforcent la confiance des agents et leur apportent les outils nécessaires à leurs missions quotidiennes.



709 h

Heures de formation

ANIMATION DE LA PAUSE MÉRIDIANNE AU COLLÈGE

Des **jeux de société et des jeux en bois** sont mis à disposition des élèves du collège Paul Fort d'Is-sur-Tille chaque midi. Un animateur du centre de loisirs est **présent sur place tous les jours** pour veiller à la bonne gestion du matériel, initier les jeunes qui le souhaitent à de nouveaux jeux de société et informer les collégiens sur les activités du Secteur Jeunes.



Tournoi d'échecs

 **270 h**

De présence au collège d'Is-sur-Tille, réparties sur 135 journées

 **1** Animateur

 **30** Jeunes en moyenne accueillis par jour

TRANSPORT DU MERCREDI

La Covati a mis en place un système de transport afin de permettre aux enfants d'accéder à des activités de loisirs sur le territoire. Ce service profite non seulement aux **enfants inscrits dans notre centre d'Is-sur-Tille**, mais aussi à **l'école de musique de la Covati**, ainsi qu'à **11 associations du territoire**.

2 Animateurs

3 Minibus

73 Enfants bénéficiaires

1 Partenariat avec Escale 21

AUTRES TYPES D'ACCUEIL PROPOSÉS



1 Stage nautique

de 4 demi-journées, pour des groupes de 8 jeunes, à Villegusien-le-Lac



4 Séjours d'été

de 5 jours, pour des groupes de 12 jeunes, dans le Jura, à Grancey-le-Château et Cynéclo



Séjour dans le Jura



LA PETITE ENFANCE



EN CHIFFRES :

1 Directeur du service
Petite enfance

2 Responsables du
RPE - Guichet Unique

LE RELAIS PETITE ENFANCE

Les deux animatrices du RPE accompagnent professionnellement les assistantes maternelles* du territoire par le biais de temps d'éveil collectifs, de temps d'information et de formations en soirée. Elles informent les assistantes maternelles et les familles en matière de droit du travail.

39 Assistantes maternelles ont participé aux temps
d'éveil collectifs

Soit **55 %** des Assistantes maternelles

112 Familles ont bénéficié d'un accompagnement
tous motifs confondus

121 Enfants ont participé aux temps d'éveil collectifs

56 Assistantes maternelles ont bénéficié d'un
accompagnement contractuel

Soit **78 %** des Assistantes maternelles en activité

147 Temps collectifs proposés

LE GUICHET UNIQUE

Le Guichet Unique est le point d'entrée unique pour les familles à la recherche d'un mode d'accueil (collectif ou individuel). Il permet l'observation des conditions d'accueil locales du jeune enfant.

91 Familles à la recherche d'informations
sur les différents modes de garde

54 Familles à la recherche d'un accueil
collectif

37 Familles à la recherche d'une assistante
maternelle agréée

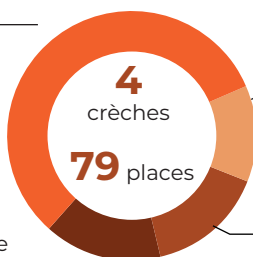
358 Enfants de moins de 3 ans
Soit **-25 %** en 10 ans

LES CRÈCHES DU TERRITOIRE

Crèches gérées par l'ADMR
(par délégation de la Covati)

Crèches privées

45 places
Grande crèche
Brin d'éveil
à Is-sur-Tille

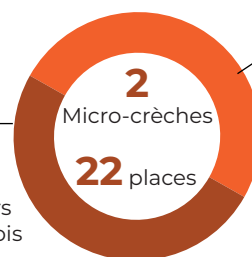


10 places
Micro-crèche
Mots d'enfants
à Gemeaux

12 places
Micro-crèche
Les Til'lutins
à Til-Châtel

12 places
Micro-crèche
M'Ignon Lutin
à Moly

10 places
Micro-crèche
Les grands trésors
à Marsannay-le-Bois



12 places
Micro-crèche
O'P'tites Tulipes
à Is-sur-Tille

Nombre de	Is-sur-Tille	Gemeaux	Moly	Til-Châtel
Jours d'ouverture en 2025	223	225	227	228
Heures facturées	68 672	19 657	17 909	18 844
Familles	84	19	19	24
Enfants	96	21	19	25

LES ASSISTANTES MATERNELLES* DU TERRITOIRE

87 

Assistants maternels

285 

Places d'accueil (taux en baisse)

Communes sans assistant.e.s maternel.le.s :

Vernot, Tarsul, Pichanges, Crécey-sur-Tille, Avelanges





FRANCE SERVICES

2025 a marqué le retour de France Services au sein de la Covati.

Cette compétence, exercée par l'intercommunalité depuis 2018, était jusqu'alors déléguée à la mairie d'Is-sur-Tille.

Ce dispositif, essentiel pour la population, permet d'offrir un maillage territorial renforcé et un accès simplifié aux services publics, au plus près des habitants. Son regroupement, aux côtés du guichet unique dédié aux séniors, des actions de soutien à la parentalité et de l'Espace de Vie Sociale L'évasion, tous situés à proximité immédiate, donne naissance à un véritable pôle social et emploi.

Ce choix n'est pas anodin : il traduit une volonté forte de proposer des services de proximité cohérents, lisibles et complémentaires, capables de répondre aux besoins des habitants à chaque étape de leur parcours de vie.

À la Maison France Services, vous avez accès à 12 partenaires nationaux : Allocations familiales, ANTS, Assurance retraite, Assurance Maladie, Chèque énergie, Finances publiques, France Travail, France Rénov', La Poste, Urssaf, MSA, et point-justice.



2 Agents



12 Partenaires nationaux



4 573

Demandes (physiques et téléphoniques)

BUS NUMÉRIQUE

Le bus numérique itinérant a été mis en service en octobre 2023, en complémentarité de l'espace numérique de la mairie d'Is-sur-Tille. Le bus propose des ateliers gratuits à ses adhérents. Les séances sont animées par un conseiller numérique, sur des sujets variés, tels que : montage son, cybersécurité, France Connect, logiciels bureautiques, utilisation du smartphone, retouche photos, utilisation du compte gmail, création d'une adresse mail, nettoyage de PC, installation et désinstallation de programmes, achat en ligne, écologie numérique...

20

Communes

51



Adhérents

1 025

Heures de présence

ACTIVITÉS SÉNIORS

De nombreuses actions sont proposées aux séniors : portage de repas, visites de bénévoles auprès des personnes isolées, ateliers cuisine, activités variées... autant d'initiatives destinées à rompre l'isolement et améliorer la qualité de vie des personnes retraitées.

	 Nombre d'activités	 Nombre de participants
Ateliers cuisine	12	206
Activ'partage	8	79
Sorties séniors	5	81
Ateliers FAPA	3	12
Activités diverses	8	78
Conférences	4	67
Aquagym	12	13
Bistrots musicaux	4	81

 **55**
Activités

 **617**
Participants au total

LOTO TROC

Le 18 avril, 5 séniors du territoire ont organisé un loto troc à la salle communautaire à Marcilly-sur-Tille rassemblant ainsi 30 participants.


30
Participants



RÉSEAU BÉNÉVOLES

Visite de bénévoles à domicile

Dans le cadre de sa politique sociale, la Covati est attentive au bien-être des séniors. Elle s'est fixé pour priorité de **rompre l'isolement et de maintenir le lien social**, par le biais de visites régulières, au domicile des plus isolés.

 **12** Bénévoles ont visité 5 personnes isolées du territoire



CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

Pour les écoles élémentaires, le dispositif CLAS en 2024-2025 a comptabilisé **112 enfants** qui ont bénéficié de séances d'aide aux devoirs et d'ateliers culturels tels que l'initiation aux arts du cirque, à la couture ou encore la découverte des arts plastiques.

Au premier trimestre de l'année 2025-2026, **44 enfants** ont été inscrits aux séances d'aide aux devoirs.



112

Enfants bénéficiaires sur l'année 2024-2025

(Année scolaire 2024-2025)
Janvier à mai

(Année scolaire 2025-2026)
Octobre à décembre

	(Année scolaire 2024-2025) Janvier à mai	(Année scolaire 2025-2026) Octobre à décembre	
Ateliers culturels	61	Pas d'atelier avant janvier	61
Aide aux devoirs	51	44	95
Total	112	44	156

Les séances d'aide aux devoirs du dispositif sont encadrées par **un réseau de 27 bénévoles** investis auprès des enfants des **10 différents sites élémentaires** sur lesquels le dispositif est mis en place. Les ateliers culturels et/ou sportifs sont, quant à eux, proposés par des intervenants spécialisés dans leur domaine.

Les bénévoles sont conviés à **3 réunions annuelles** afin de pouvoir échanger sur leurs pratiques. Ils bénéficient également d'**une formation dans l'année.**

Merci à eux !



Bénévoles



Réunions par an

ACTIVITÉS FAMILLES

De nombreuses activités ont été proposées aux familles durant l'année 2025.

Parmi les **15 propositions**, on retrouve entre autres deux sorties, des séances en duo entre parents et enfants, un voyage sonore, des ateliers cuisine, la réalisation de la mascotte de Carnaval ou encore une après-midi festive co-animée avec Escale 21.

Parallèlement à ces temps de partage entre parents et enfants, **des temps réservés aux adultes ont été mis en place**. Ainsi, **plus de 25 participants** ont pu bénéficier de temps de partage encadrés par des professionnels sur différents thèmes, tels que par exemple la gestion de la tempête émotionnelle ou la danse Zadova. **Dix cercles mamans** ont été mis en place, durant lesquels 13 mamans se retrouvent régulièrement. Enfin, un stage d'initiation au langage des signes a été proposé et a regroupé 9 participantes durant 10 séances hebdomadaires consécutives.

Au total, **154 enfants et 96 parents ont participé aux différents temps collectifs** mis en place, comptabilisant 59 familles différentes. Certaines familles reviennent de manière régulière sur les activités proposées.

L'édition 2025 du Carnaval interservices de la Covati a réuni **356 participants** lors d'une après-midi festive à la salle des Capucins, rythmée par des jeux musicaux, un défilé de costumes, des animations et un goûter, avant le défilé dans les rues d'Is-sur-Tille et le traditionnel embrasement de la mascotte de Carnaval.



ESPACE DE VIE SOCIALE

L'évasion
Espace de Vie Sociale

En 2025, **l'EVS de la Covati s'est doté d'un nom et d'une identité visuelle**. Le choix du nom, **L'évasion**, est le fruit d'un processus participatif et démocratique : les usagers ont d'abord proposé plusieurs idées, dont cinq ont été retenues par les élus en commission, avant d'être soumises au vote du grand public en ligne. L'identité visuelle a ensuite été imaginée par notre service communication, en concertation avec les familles, qui ont pu partager leurs envies et contribuer à cette nouvelle image. Aujourd'hui, **L'évasion est un lieu vivant d'échanges, de rencontres et de convivialité, ouvert à toutes et à tous**. Chaque mois, les usagers engagés dans le projet se réunissent pour imaginer de nouvelles actions et participer activement à la vie du lieu.



UNE ÉCOLE DE MUSIQUE EN RÉSEAU

L'école de musique **Les 1000 & une notes** développe une action culturelle à l'échelle intercommunale au travers de concerts et interventions artistiques. Ces projets offrent aux élèves l'opportunité de se produire devant un public, tout en contribuant au dynamisme culturel local. Notre **convention de partenariat avec la Communauté de Communes Tille et Venelle** permet la mise en œuvre d'enseignements à Selongey, ainsi que le développement d'actions culturelles sur un territoire plus vaste, renforçant ainsi l'accessibilité de l'offre musicale.

 **19** Enseignants

 **262** Élèves
Issus de 35 communes

1 136 Élèves
Ayant bénéficié d'une action de l'école de musique

 **51** Évènements*

UNE OFFRE PÉDAGOGIQUE OUVERTE ET AU CŒUR DES POLITIQUES CULTURELLES ET ÉDUCATIVES

Ouverte à tous les publics, enfants comme adultes, l'école de musique Les 1000 & une notes propose **une offre pédagogique diversifiée** associant enseignements instrumentaux, formation musicale, pratiques collectives et disciplines artistiques complémentaires (ateliers arts du cirque et théâtre). Par ses projets, ses actions d'éducation artistique et culturelle et ses partenariats, elle favorise la pratique artistique, la rencontre avec les publics et contribue à **l'accès à la culture pour tous** ainsi qu'au **dynamisme culturel du territoire**.

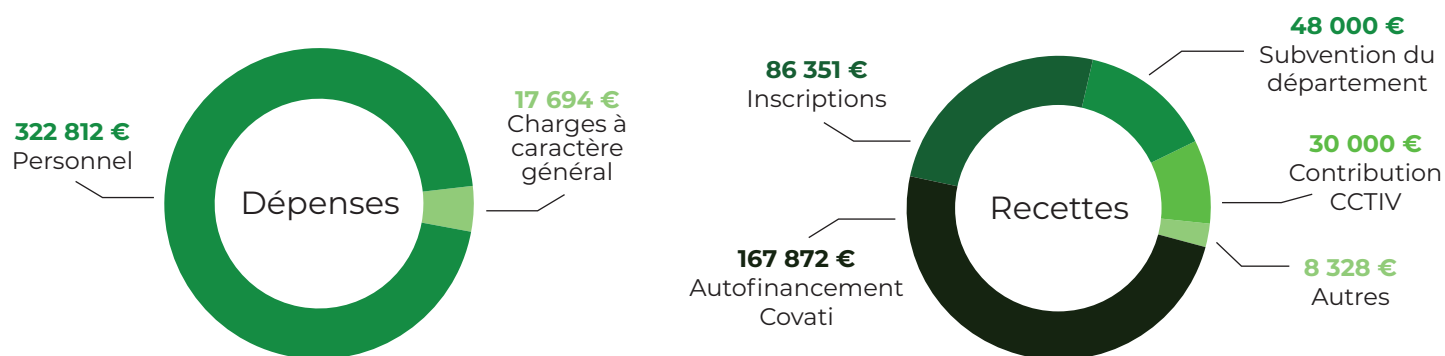
*dont Cov'Artistes, École de musique en Balade, Concerts des classes.



NOUVEAUTÉ 2025 :

Création d'une classe de Baby music le mercredi soir, à l'Espace Carnot à Is-sur-Tille, pour les enfants de 4 ans.

BUDGET ÉCOLE DE MUSIQUE



Projet CLEA - Collège de Selongey

LE CLEA (Contrat local d'éducation artistique)

Le CLEA est co-porté par le Pays Seine-et-Tilles en Bourgogne et la Covati, en partenariat avec le Département de la Côte-d'Or et l'Éducation nationale et soutenu par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC). L'année 2025 a été marquée par le renouvellement du contrat, pour la 5^e fois.



Financement de la DRAC à hauteur de **20 000 €**



6 projets + **2** soutiens aux CHAT (classes à horaires aménagés théâtre)



620 enfants ont bénéficié d'un projet CLEA en 2025 (ainsi que 60 adultes - familles et habitants et 72 seniors)



Projets répartis sur **10** communes du territoire (Pays Seine-et-Tilles*)

* 2 micro-crèches, écoles maternelles et élémentaires, 2 collèges, accueils de loisirs et secteurs jeunes des 3 Communautés de Communes et un établissement d'accueil d'enfants polyhandicapés.



BIKE & RUN 2025

La cinquième édition du Bike & Run de la Truffière s'est déroulée le 12 octobre dernier. Après avoir fait ses armes plusieurs années d'affilée à Is-sur-Tille, le Bike & Run a changé de décor et s'est installé pour la première fois au pied du Mont, à **Marcilly-sur-Tille**. Ce déménagement s'inscrit dans la volonté de la Covati de rendre cet **événement itinérant**, afin de mettre en valeur différents villages du territoire et de proposer des parcours variés et renouvelés.

Au programme : un nouveau tracé, une ambiance toujours aussi conviviale et le plaisir de découvrir Marcilly-sur-Tille sous un angle sportif et festif ! Cette année, un nouveau record de participation est à souligner, confirmant le succès grandissant de cet événement incontournable du territoire.

400  Participants

60  Bénévoles

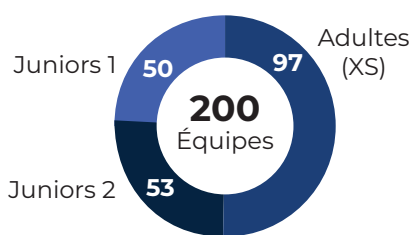
15  Partenaires

Répartition hommes-femmes par catégories

J1	49	51
J2	51	55
XS	64	130
Total	164	236

■ Femmes ■ Hommes

Répartition des équipes par catégories



Provenance des participants

J1	52	14	34
J2	53	16	37
XS	87	19	88
Total	192	49	159

■ Covati ■ Hors territoire
■ Pays Seine-et-Tilles


SPORT DANS LES ÉCOLES

La Covati co-organise des interventions sportives dans et avec les écoles élémentaires de son territoire, en accord avec l'Éducation nationale.

En 2025, **6 activités ont été proposées** (Savoir rouler à vélo, Kin-Ball, Balle ovale, Athlétisme, Tchouk-Ball, Orientation) dans les écoles de : Is-sur-Tille, Saulx-le-Duc, Spoy, Marcilly-sur-Tille, Marsannay-le-Bois, Chaignay, Gemeaux, Til-Châtel, Lux, Épagny, Villey-sur-Tille, Marey-sur-Tille, Pichanges.

10  Écoles

20 Classes
462 Élèves

615 Enfants ont bénéficié des ateliers savoir-nager Cycle 3 (CM1-CM2-6^{ème}) 



PISCINE CHIFFRES CLÉS

OUVERTURE

24 mai - 31 août

20 Salariés (MNS-BNSSA-caisse-technique)

14 850 Entrées

180 h d'ouverture pour les écoles et centre de loisirs



SOP 2025

Handisport avec Axel Julien

Une nouvelle **Semaine Olympique et Paralympique** s'est déroulée sur le territoire de la Covati en juin. La collectivité a décidé de pérenniser cet événement, né dans le cadre du **Label Terre de Jeux**, afin de faire perdurer l'élan de Paris 2024. Les **600 élèves** des classes de CP, CE1 et CE2 des différentes écoles de la Communauté de Communes se sont retrouvés sur le site du collège Paul Fort à Is-sur-Tille.

Pour cette nouvelle édition, la pratique du basket-ball et le développement des compétences psychosociales étaient à l'honneur. Chaque journée a été rythmée par des ateliers alliant activités sportives et éducatives, pour une expérience riche et ludique. L'événement a été encadré par nos éducateurs sportifs, le corps enseignant, des bénévoles du club local de basket-ball et des parents d'élèves. Pour couronner le tout, les enfants ont eu la visite de **deux joueurs professionnels de la JDA Dijon Basket** : Robin Ducoté et Axel Julien.



Écoles concernées par les projets olympiques :

- Is-sur-Tille (Anatole France et Sainte Jeanne d'Arc)
- Lux
- Pichanges/Gemeaux/Spoy
- Marey-sur-Tille/Villey-sur-Tille
- Marsannay-le-Bois/Chaignay
- Marcilly-sur-Tille
- Til-Châtel
- Saulx-le-Duc
- Lamargelle
- Savigny/Épagny



600

Élèves de cycle 2





203

Enfants ont bénéficié de cette journée de formation



2

RPI : Pichanges / Spoy / Gemeaux
RPI : Marsannay-le-Bois / Chaignay



2

Écoles : Anatole France et Sainte Jeanne d'Arc à Is-sur-Tille

PRÉVENTION ROUTIÈRE DANS LES ÉCOLES

Notre Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) étant habilité à utiliser l'**outil pédagogique Mobilipass*** depuis 2023, nos communes peuvent faire bénéficier leurs écoles d'une journée de formation à la prévention routière. Cette journée, coanimée par notre ASVP et notre éducateur sportif, est composée d'**une partie théorique** et d'**une partie pratique, à vélo**, sur piste cyclable.

Les enfants et les enseignants sont séduits par ce dispositif ludique et par la qualité des ateliers proposés.

*L'ensemble pédagogique Mobilipass est une réalisation des associations Prévention Routière et Assurance Prévention.



PARCOURS D'ORIENTATION

5 PARCOURS : Marey-sur-Tille, Saulx-le-Duc, Pichanges, Poiseul-les-Saulx, Chaignay

Organisés tous les ans, d'avril à septembre, depuis 2021, **ces parcours sont gratuits et accessibles** librement, en téléchargement depuis le site de la Covati. Chaque parcours a une durée limitée dans le temps et a lieu dans une commune différente. Les communes changent chaque année, afin que chacun puisse (re)découvrir les villages de la Covati, en famille ou entre amis, de façon ludique.





Siège de la Covati à Is-sur-Tille

LE SERVICE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL EN CHIFFRES :

1 Directrice **1** Directrice adjoint **3** Agents urbanisme **2** Agents techniques polyvalents **2** Agents d'entretien

BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS EN PROPRIÉTÉ OU GESTION/LOCATION :



26 Sites

- Le siège de la Covati à Is-sur-Tille
- **1** Salle communautaire à Marcilly-sur-Tille
- **1** Office du tourisme à Is-sur-Tille
- **1** Truffière à Is-sur-Tille
- **1** Aérodrome à Til-Châtel
- **1** Trésorerie à Is-sur-Tille
- **1** Espace de coworking à Marcilly-sur-Tille
- **1** École de musique à Is-sur-Tille
- **1** Relais Petite Enfance (RPE)
- **3** Équipements sportifs (piscine intercommunale, stade du Réveil et piste d'athlétisme)
- **2** Locaux sociaux (Restos du Coeur et Secours Populaire)
- **1** Grande crèche (Is-sur-Tille)
- **3** Micro-crèches (Gemeaux, Moley et Til-Châtel)
- **10** Accueils de loisirs et restaurants scolaires (Gemeaux, Is-sur-Tille, Lux, Marcilly-sur-Tille, Marey-sur-Tille, Marsannay-le-Bois, Saulx-le-Duc, Spoy, Til-Châtel, Villey-sur-Tille)



15 Véhicules

Dont 2 acquis en 2025 : Renault Clio V et Renault Trafic 9 places

TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION :

6 Fibres

4 Routeurs 4G

28 Abonnements de téléphonie mobile

52 Postes informatiques

1 ADSL

13 Copieurs

40 Licences de téléphonie fixe



Grande Crèche Brin d'Éveil à Is-sur-Tille

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2025 :

- Dernière tranche du **remplacement des chéneaux au siège de la Covati** pour 14 820 € TTC / Is Couverture.
- **Installation d'un WC PMR au stade du Réveil** à Is-sur-Tille, pour 13 457 € TTC / Is TP, Sellenet et GL Élec
- Travaux d'**amélioration acoustique à l'accueil de loisirs** de la Covati à Is-sur-Tille pour 10 338 € TTC / C2P Entreprises.
- Réalisation de **travaux de rénovation à la piscine intercommunale** à Is-sur-Tille :
 - Travaux de modification de l'alimentation électrique du bâtiment (1^{ère} tranche) pour 8 491 € TTC / SICECO
 - Réparation des pédiluves pour 5 618 € TTC / IS TP
 - Remplacement de la porte d'entrée et pose d'un rideau métallique pour 9 442 € TTC / Marchand
- 1^{ère} tranche de **travaux de rénovation de la Grande Crèche Brin d'Éveil** à Is-sur-Tille, avec :
 - Remplacement du sol souple dans les circulations et l'atrium pour 23 880 € TTC / SIA Revêtement
 - Installation de la climatisation dans les salles d'activité pour 11 090 € TTC / Climat'Is
 - Reprise des peintures de tous les murs et toutes les portes du bâtiment pour 23 451 € TTC / Legeley Fils
 - Agrandissement de l'évacuateur d'eau devant l'entrée pour 7 000 € TTC / IS TP
 - Travaux d'amélioration acoustiques dans l'atrium pour 2 051 € TTC / Legeley Fils
 - Remplacement des luminaires par LED avec variateurs pour 3 655 € TTC / GL Élec
 - Remplacement des chaudières pour 23 523 € TTC / Sellenet
- Début des **travaux de construction d'un terrain de football en gazon synthétique**, éclairage sportif et vestiaires à Is-sur-Tille. Détail des prix et entreprises retenues (TTC) :

Lot 01 : Terrassement - Terrain de sport - VRD - Clôtures	ID Verde	1 101 530,56 €
Lot 02 : Éclairage sportif	Demongeot	116 059,20 €
Lot 03 : VRD	Pennequin	111 262,02 €
Lot 04 : Fondations - Murs - Façades	Llorca bâtiment	300 000,00 €
Lot 05 : Charpente structure bois	SARL Dumont	38 280,00 €
Lot 06 : Couverture	SARL clair	60 885,64 €
Lot 07 : Menuiseries extérieures	Millière	54 706,56 €
Lot 08 : Cloisons - Doublage - Faux Plafond - Menuiseries intérieures	Legeley Fils	83 935,87 €
Lot 09 : Electricité	GL Élec	37 164,24 €
Lot 10 : Plomberie - Ventilation	Linotte	59 844,50 €
Lot 11 : Carrelage - Peinture - Faïence	Société BM	57 034,08 €
Total		2 020 702,67 €



Terrain de football synthétique à Is-sur-Tille

ÉTUDES RÉALISÉES EN 2025 :

- Recrutement d'un architecte pour la réalisation des études et le suivi des travaux de création d'un **centre culturel et musical à Marcilly-sur-Tille**, au sein de l'écoquartier AMI. Le groupement recruté par la Covati suite à l'appel d'offre est composé de : Archiducs Architectes, 3IA et Allegro Acoustique.
- Réalisation des études pour l'**agrandissement de l'accueil de Loisirs de la Covati à Marcilly-sur-Tille**, avec l'architecte Godard Roussel, le maître d'œuvre Tracor et le bureau d'études techniques Bild.
- Lancement d'une **étude de connaissance des zones inondables par débordement de cours d'eau de la Tille, de l'Ignon et de la Venelle** avec le bureau d'études ARTELIA. Cette étude est réalisée en groupement de commande avec les communautés de communes Tille et Venelle et Forêt Seine et Suzon.

RÉSEAU COMMUNAUTAIRE DE VOIRIE

- Un nouvel **accord-cadre pour les travaux d'entretien de la voirie communale et communautaire** a débuté en 2025 pour une durée de 3 ans.
- **Travaux réalisés en 2025 sur les voiries communautaires** via l'accord-cadre pour un montant total de 47 367 € TTC :
 - 120 km de fauche le long des voiries communautaires réalisés / Pierre-Yves Lambert
 - 12 tonnes de Point À Temps (PAT), 4 tonnes de rebouchage de trous à l'enrobé, 2 100 m.l. de dérasement d'accotement et 5 saignées / GUINOT TP
 - Pose de 14 panneaux de signalisation des voiries communautaires
- La nouvelle **voirie communautaire rue Arnaud Beltrame à Is-sur-Tille**, desservant le SDIS, sur une longueur de 200 m, a fait l'objet d'une remise en état par un enduit bicouche pour un montant de 18 509 € TTC / GUINOT TP.



INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Depuis sa mise en place en 2015, le service instructeur des autorisations d'urbanisme de la Covati vérifie la conformité des projets d'urbanisation avec la réglementation en vigueur sur le territoire. L'instruction est réalisée par la Covati pour les 12 communes couvertes par un document d'urbanisme (carte communale ou plan local d'urbanisme).

Commune	DP	PC	CU	PD	PA	Total
Chaignay	16	6	4	-	-	26
Diénay	10	4	-	-	-	14
Épagny	11	3	2	-	-	16
Gemeaux	35	-	1	1	-	37
Is-sur-Tille	83	22	2	2	-	109
Lux	13	6	2	-	1	22
Marcilly-sur-Tille	57	16	1	-	-	74
Marsannay-le-Bois	17	4	1	-	-	22
Saulx-le-Duc	4	1	-	-	-	5
Spoyn	19	5	-	-	-	24
Til-Châtel	68	12	1	1	1	83
Villecomte	8	1	1	-	-	10
Total	341	80	15	4	2	442

442 Dossiers instruits en 2025
(478 en 2024)



DP : Déclaration préalable
PC : Permis de construire

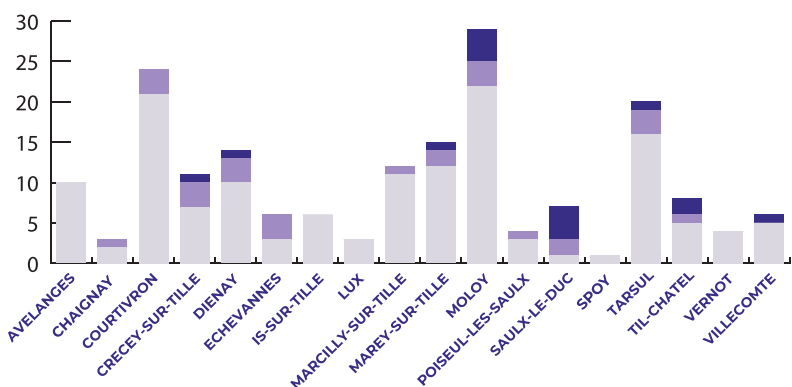
PD : Permis de démolir
PA : Permis d'aménager

CU : Certificat d'urbanisme

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

La Covati est compétente pour la gestion du SPANC. Elle assure le **contrôle du neuf, de l'existant et du bon fonctionnement des installations** d'Assainissement Non Collectif (ANC) sur le territoire. Depuis 2018, des conventions de prestations de services ont été signées avec les Communautés de Communes Forêts, Seine et Suzon (CCFSS) et Tille et Venelle (CCTIV) afin de réaliser les contrôles sur leur territoire. En 2020 s'est ajouté le syndicat des eaux de Clénay-Saint-Julien.

Répartition des contrôles réalisés par commune sur le territoire de la Covati en 2025

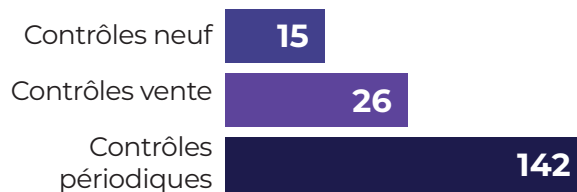


■ Contrôles périodiques ■ Contrôles vente ■ Contrôles neuf

Montant de la redevance des prestations du SPANC sur le territoire de la Covati

Contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien	111 €
Contrôles de conformité de la conception et de la réalisation de l'installation	146 €
Plus-value pour contre-visite dans les cas prévus au règlement	76 €

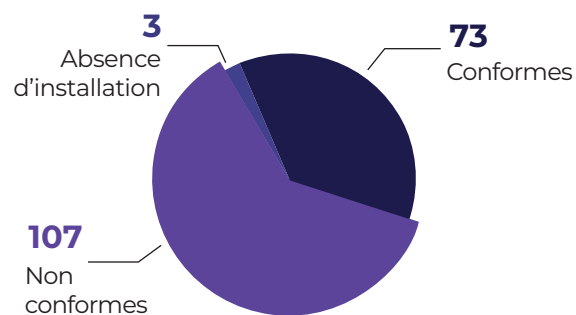
Nature des contrôles réalisés sur le territoire de la Covati en 2025



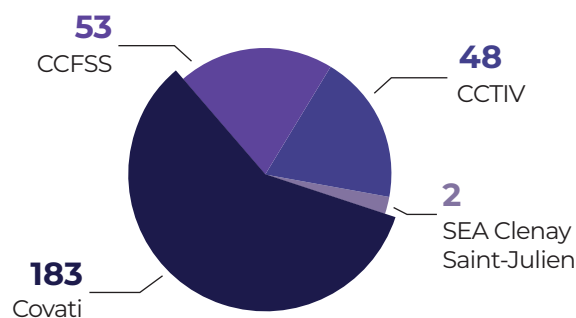
286

Contrôles réalisés en 2025 (235 en 2024)
Dont 183 sur le territoire de la Covati

Résultat des contrôles du SPANC sur le territoire de la Covati en 2025



Répartition des contrôles réalisés en 2025 par territoire



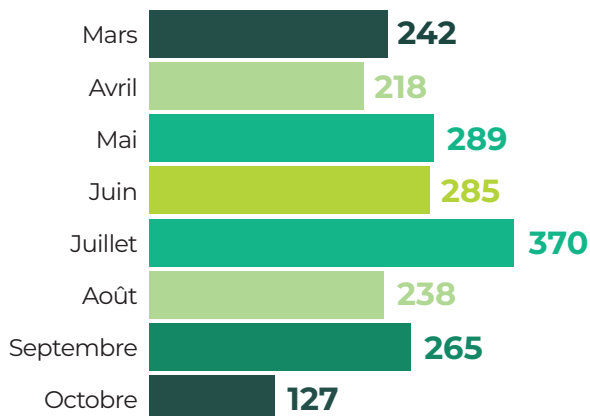


ANALYSE DES DONNÉES DE L'ACCUEIL DE L'OFFICE DE TOURISME

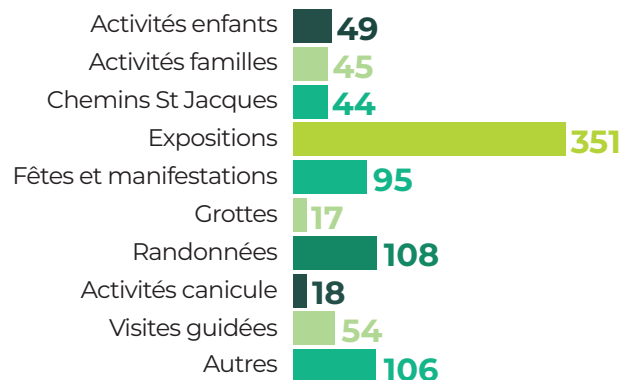
Une hausse de 30 % (personnes au guichet) a été enregistrée en comparaison avec l'année 2024. Ceci s'explique par de bonnes conditions météorologiques notamment sur la période estivale. Ce constat a également été fait sur les réservations des visites estivales proposées.

En 2025, les demandes enregistrées ont principalement porté sur **les expositions**.

Fréquentation au guichet (en nombre de personnes)



Principales demandes enregistrées



LES ANIMATIONS PROPOSÉES PAR L'OFFICE DE TOURISME



1 Événement grand public organisé par l'Office de tourisme

Fête de la Truffe et des Papilles
(Is-sur-Tille, 11/10)



Animations régulières

Nombre de participants aux animations régulières proposées par l'Office de tourisme en 2025

Visites commentées de l'orgue d'Is-sur-Tille (tous les lundis en période estivale)	47
Visites guidées de l'église de Gemeaux (tous les mardis en période estivale)	20
Initiations au jeu de quilles (tous les mercredis en période estivale)	145
Visites commentées d'Is-sur-Tille (tous les jeudis en période estivale)	53



Animations ponctuelles

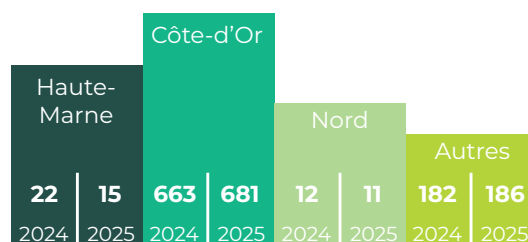
Nombre de participants aux animations ponctuelles proposées par l'Office de tourisme en 2025

3 Sorties nature	59
2 Visites guidées du camp américain	18
1 Concours des espaces fleuris	35
3 Sorties de découverte des savoir-faire locaux	33
1 Dégustation vin-truffe à l'occasion de la Fête de la Truffe et des Papilles	47

ORIGINES GÉOGRAPHIQUES DES PERSONNES AYANT FRÉQUENTÉ L'OFFICE DE TOURISME EN 2025

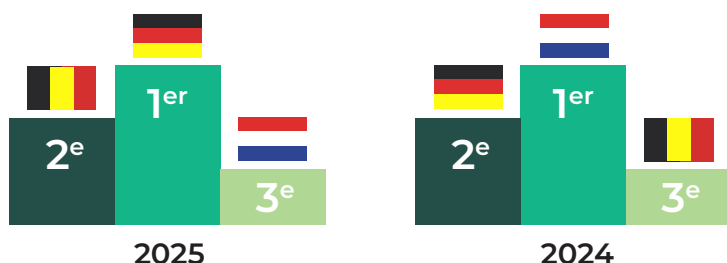
Les personnes résidant en France provenaient principalement de la **Côte-d'Or**. Arrivent en seconde position des visiteurs en provenance de la **Haute-Marne**, puis du **Nord**. En 2023, le département de la Côte-d'Or arrivait également en première position, suivi du département de la Haute-Marne, puis de Paris.

Fréquentation par département d'origine



Plusieurs **nationalités étrangères** ont fréquenté l'Office de tourisme en 2025 (14 pays représentés hors France en 2025, contre 15 en 2024 et 13 en 2023). À noter que les Allemands et les Belges se sont largement déplacés sur notre territoire.

Fréquentation par pays d'origine



14 Nationalités différentes (hors France)
→ 15 en 2024

INAUGURATION

Nouvelle plateforme logistique

Til-Châtel - 13 juin 2025



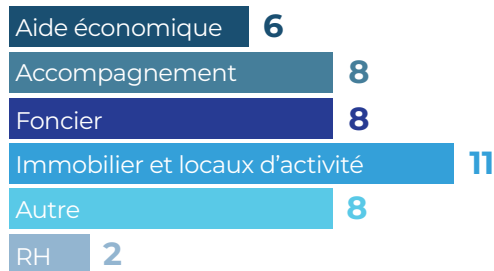
UN GUICHET UNIQUE AUX CÔTÉS DES ENTREPRENEURS

Depuis 2022 la Covati a initié une démarche d'accompagnement des entrepreneurs du territoire.

14 personnes en création ou reprise d'une activité économique ont été accompagnées en 2025. La majorité des demandes concerne l'immobilier et les locaux d'activité. En seconde place viennent les demandes portant sur les aides économiques.

37 entreprises déjà existantes ont été accompagnées en 2025. Les principales demandes étaient en lien avec le foncier et les aides économiques.

Types de demandes en cours



16 Entreprises ont fermé en 2025

262 Établissements ont été créés en 2025*

* Toutes formes juridiques confondues (SCI, auto-entreprise, reprise...)

TEMPS FORTS 2025

Transferts des ZAE à la Covati

L'année 2025 a été marquée par le vote, lors du conseil communautaire du mois de septembre, d'une définition des ZAE ainsi que par le recensement des zones transférables à la Covati.

Forum de l'emploi et de la formation

Organisé en février, ce forum a permis de mettre en relation les entreprises et les demandeurs d'emploi du territoire, contribuant ainsi au développement de l'emploi local. 45 organismes et entreprises étaient présents, dont 21 avec des besoins de recrutement.

Répartition par secteur d'activité :

- 2 industries
- 7 services à la personne
- 2 collectivités territoriales
- 3 représentants de l'armée
- 4 entreprises du BTP
- 2 commerces
- 1 structure de restauration rapide
- 3 agences d'intérim
- 18 organismes de formation
- 3 structures d'accompagnement et d'insertion

Inauguration du nouveau pôle logistique du Groupe SEB

La Covati était présente, aux côtés du Groupe SEB, à l'inauguration de son nouveau pôle logistique, situé à Til-Châtel. Cet événement a marqué l'aboutissement d'un projet d'envergure pour notre territoire, tant en matière d'attractivité que de création d'emplois, directs et indirects. La Covati a pleinement rempli son rôle de facilitatrice du développement économique et de l'emploi sur son territoire, en accompagnant ce projet à chaque étape. L'investissement financier de notre intercommunalité pour l'aménagement de la zone s'est élevé à 360 000 euros, auxquels s'ajoutent 240 000 euros pour la participation aux travaux d'aménagement des carrefours. Après Selongey et Is-sur-Tille, Til-Châtel devient le troisième site d'implantation locale du Groupe SEB, renforçant ainsi davantage son ancrage historique sur le territoire.



- 1 bureau fermé de 26 m²
- 1 bureau accès PMR ouvert de 23 m²
- 8 bureaux en milieu ouvert de 65 m²
- 1 salle de réunion de 22 m²
- 1 espace de convivialité (kitchenette, espace détente)

ESPACE DE TRAVAIL PARTAGÉ (COWORKING)

La Covati a été retenue dans le cadre de **l'appel à projet "1 001 gares"** afin de réaménager les anciens locaux de la gare de Marcilly-sur-Tille en espace de coworking.

D'importants travaux d'accessibilité, de rénovation des menuiseries extérieurs et de rénovation de l'intérieur du bâtiment ont été réalisés par la SNCF au printemps-été 2023. La Covati a ensuite procédé à la réalisation de travaux d'aménagement des locaux : électricité, revêtements de sols et murs, installation des sanitaires, etc. L'espace de coworking a été mis en fonctionnement en juin 2024.

Espace	Prix public HT
Bureau ouvert* / prix par heure	5 €
Bureau ouvert* / forfait mensuel	200 €
Salle de réunion / prix par heure	14,50 €
Bureau fermé / forfait mensuel	270 €
Bureau fermé / prix à la journée	20 €

* 8 bureaux ouverts à l'étage ou 1 bureau accès PMR au rez-de-chaussée

La réservation se fait en ligne, avec un système de **forfait à l'heure ou au mois**. L'accès aux bureaux s'effectue grâce à un code sécurisé. L'espace peut être visité avant la location.



PLUS D'INFOS :





**Communauté de communes
des vallées de la Tille et de l'Ignon**

4 allée Jean-Moulin
21120 Is-sur-Tille
03 80 95 32 41
covati@covati.fr

www.covati.fr